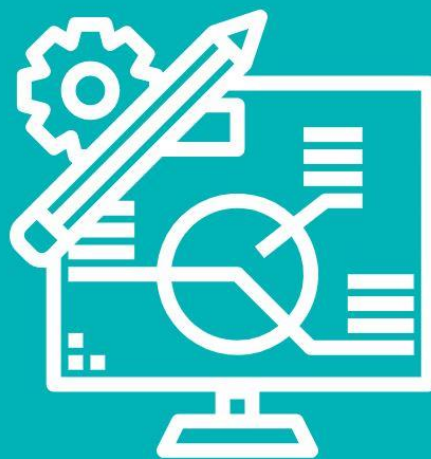




# Le marché de la formation professionnelle en Occitanie

## Aperçu 2022



Avec la  
participation  
de



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

# Sommaire

Chiffres clés .....	2
Partie 1 : les organismes de formation actifs en Occitanie en juillet 2022 .....	3
70 % des OF situés en Haute-Garonne, dans l’Hérault et le Gard.....	3
Statut juridique et certification Qualiopi .....	5
38 % des OF ont moins de 3 ans.....	6
2 768 OF ont comme activité principale la formation continue d’adultes (code NAF) ....	7
Partie 2 : Le bilan de la formation au sein de la région .....	8
18 % de stagiaires en moins en 2020 .....	8
Progression de la part des formations certifiantes.....	9
Le domaine des services concentre 60 % des formations suivies .....	11
77 % de projets de recrutements jugés difficiles en 2022 .....	14
Partie 3 : le bilan financier des organismes de formation en 2020 .....	16
Le financement par les entreprises .....	17
Le financement par les organismes gestionnaires des fonds de la formation.....	18
Baisse de 9 % des financements des pouvoirs publics en 2020 .....	21
Les OF du secteur privé lucratif réalisent 41 % du CA .....	23
Zoom sur la sous-traitance .....	26
34 % des OF sont sous-traitants en 2020.....	27
12 % des OF sont donneurs d’ordre en 2020.....	30
Zoom sur les organismes de formation par apprentissage .....	33
Progression du nombre d’OF par apprentissage de 21 % en 2020 .....	33

# Chiffres clés

## Les organismes de formation en Occitanie en juillet 2022

- ✓ En juillet 2022, l'Occitanie compte 12 450 Organismes de formation (OF) actifs (+ 17 % par rapport à avril 2021)
- ✓ 2 768 OF actifs ont pour activité principale (NAF) la formation professionnelle continue d'adultes (+ 16 % par rapport à avril 2021)
- ✓ 249 OF se déclarent centre de formation par apprentissage

## Le bilan pédagogique de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2020

- ✓ 1 618 149 stagiaires sont formés en 2020 en Occitanie soit une baisse de 18 % en un an
- ✓ 55 % des stagiaires sont salariés et 11 % sont des personnes en recherche d'emploi
- ✓ 24 % des stagiaires suivent des formations visant un diplôme ou une certification (CQP)
- ✓ 10 % des stagiaires suivent une formation en Santé
- ✓ - 38 % de stagiaires en Comptabilité, gestion par rapport à 2019
- ✓ 40 heures de formation suivies en moyenne par les stagiaires (hors apprentis)

## Le bilan financier de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2020

- ✓ 1 179 240 105 € de financement soit une augmentation de 4 % par rapport à 2019
- ✓ La formation continue des adultes représente 476 248 448 €
- ✓ 24 % du financement de la formation professionnelle assuré par les pouvoirs publics
- ✓ 57 % du financement de la formation des publics spécifiques est porté par la Région

# Partie 1 : les organismes de formation actifs en Occitanie en juillet 2022

**Précautions de lecture :** L'étude qui suit fait état de l'offre de formation professionnelle en Occitanie dans sa dynamique. Cette première partie porte sur les Organismes de formation (OF) actifs (situation au 22 juillet 2022).

## 70 % des OF situés en Haute-Garonne, dans l'Hérault et le Gard

La région Occitanie comptait 12 450 OF actifs en juillet 2022 dont 70 % concentrés dans trois départements. La Haute-Garonne regroupe un tiers des OF actifs (4 087), l'Hérault un peu plus du quart (26 % ; 3 240 OF) et le Gard 11 % (1 321).

### Répartition des OF, taux d'équipement par département et évolution avril 2021 - juillet 2022

Département	Nombre d'OF actifs en juillet 2022	Répartition par département	Taux d'équipement*	Évolution du taux par rapport à avril 2021	Évolution du nombre d'OF depuis avril 2021
Ariège	201	2%	23	+ 2,6	+ 13 %
Aude	536	4%	25	+ 4,2	+ 21 %
Aveyron	346	3%	22	+ 2,0	+ 11 %
Gard	1 321	11%	<b>30</b>	+ 3,3	+ 13 %
Haute-Garonne	4 087	33%	<b>43</b>	+ 6,6	+ 20 %
Gers	310	2%	29	+ 4,6	+ 19 %
Hérault	3 240	26%	<b>44</b>	+ 4,8	+ 14 %
Lot	216	2%	22	+ 2,7	+ 13 %
Lozère	84	1%	19	+ 2,4	+ 15 %
Hautes-Pyrénées	316	3%	24	+ 3,1	+ 16 %
Pyrénées-Orientales	704	6%	25	+ 2,1	+ 10 %
Tarn	689	6%	<b>30</b>	+ 5,0	+ 21 %
Tarn-et-Garonne	400	3%	26	+ 3,4	+ 17 %
<b>Occitanie</b>	<b>12 450</b>	<b>100%</b>	<b>34</b>	<b>+ 4,5</b>	<b>+ 17 %</b>

\* Nombre d'OF pour 10 000 personnes âgées de 15 à 64 ans.

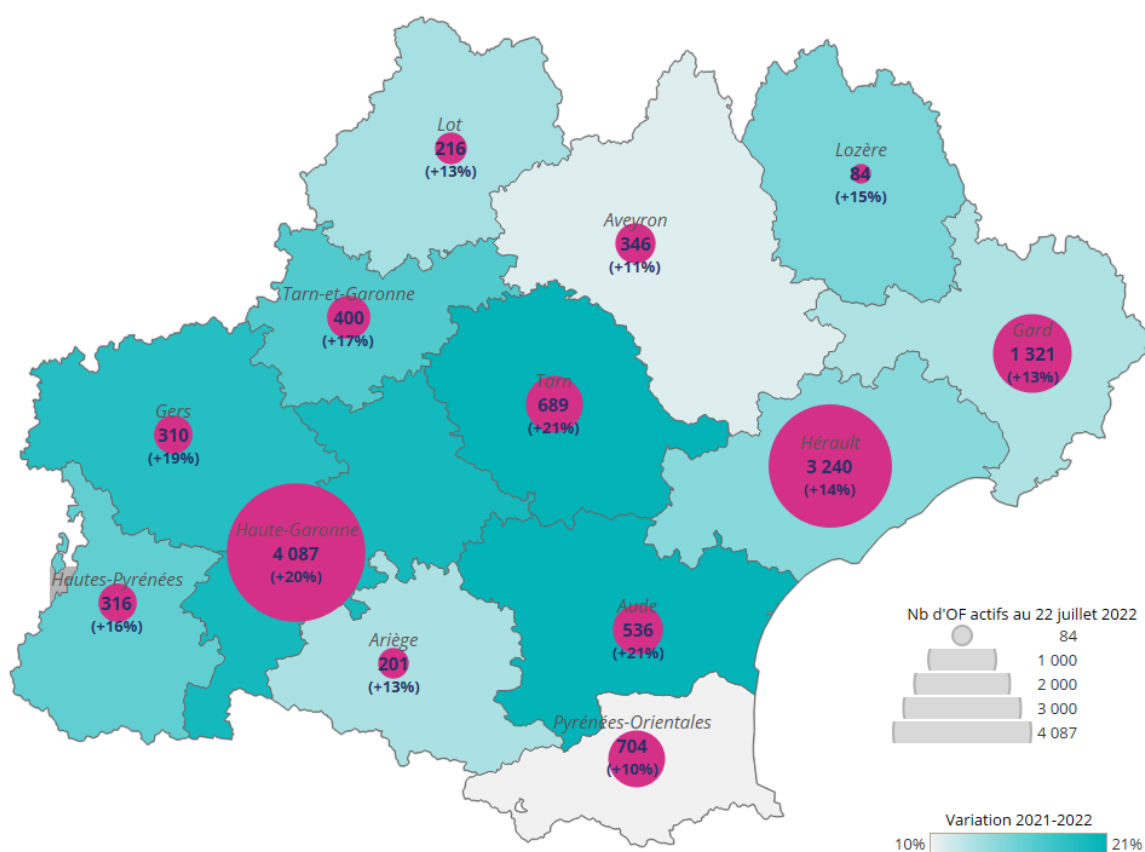
Sources : DREETS Occitanie, [Estimation de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2022](#) – traitement Carif-Oref Occitanie

Note de lecture : 34 organismes de formation sont disponibles en région Occitanie pour 10 000 habitants âgés de 15 à 64 ans, soit 4 OF de plus qu'en avril 2021.

Le taux d'équipement régional est de 34 OF disponibles pour 10 000 habitants âgés de 15 à 64 ans. Il est en augmentation de 4,5 points par rapport à avril 2021. L'Hérault et la Haute-Garonne sont les seuls départements à présenter une densité supérieure à la moyenne régionale avec respectivement 44 et 43 OF disponibles pour 10 000 habitants de 15 à 64 ans. L'Hérault reste le département le mieux équipé de la région avec environ + 5 OF disponibles par rapport à avril 2021 suivi de la Haute-Garonne avec + 7 OF. Toutefois, il est important de préciser qu'un effet de siège social est à prendre en compte dans ces départements<sup>1</sup> abritant les deux métropoles de la région. La Lozère, quant à elle, affiche le taux d'équipement le plus faible de la région en 2022 (19 OF pour 10 000 habitants), comme l'année précédente.

## Répartition des OF actifs en Occitanie et évolution de leur nombre entre avril 2021 et juillet 2022

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie



Par rapport à avril 2021, le nombre d'OF est en augmentation de 17 % dans la région. Cette hausse à deux chiffres est généralisée à l'ensemble des départements. Elle est particulièrement importante dans l'Aude et le Tarn (+ 21 %), la Haute-Garonne et le Gers (respectivement + 20 % et + 19 %), où la hausse est supérieure à la moyenne régionale. La Lozère enregistre une augmentation de 15 % (11 OF de plus), après une stabilisation entre 2020 et 2021.

<sup>1</sup> Les prestataires multi-établissements sont déclarés dans le département du siège social. L'activité de ces différents établissements est déclarée sous le même numéro d'activité.

## Statut juridique et certification Qualiopi

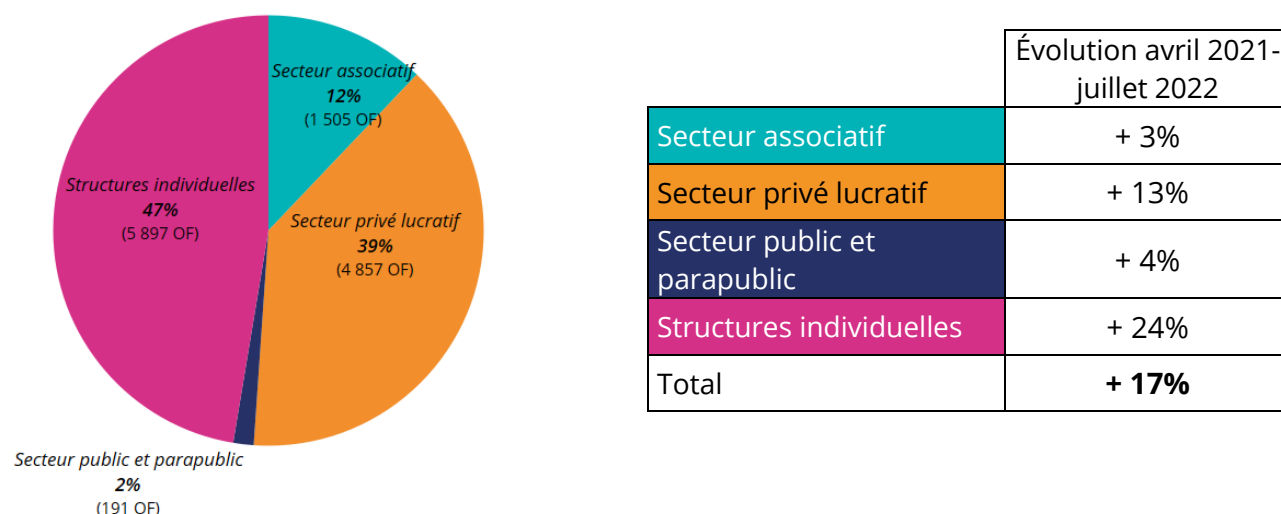
**Note** : Le secteur privé regroupe les organismes à but lucratif en dehors des structures à caractère individuel que l'on retrouve dans les structures individuelles.

### Statut juridique des organismes de formation

Près de la moitié des organismes de formation actifs en Occitanie sont des structures individuelles (travailleurs indépendants, autoentrepreneur, EIRL, EURL). Leur part dans le total ainsi que leur nombre sont en augmentation (5 897 OF soit 47 % des OF en juillet 2022). En parallèle, la part des OF des secteurs privé et associatif baisse de respectivement 1 et 2 points de pourcentage par rapport à avril 2021, leur nombre progressant moins rapidement que celui des structures individuelles.

### Nombre, répartition et évolution des OF actifs selon le statut juridique en juillet 2022 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



	Évolution avril 2021-juillet 2022
Secteur associatif	+ 3%
Secteur privé lucratif	+ 13%
Secteur public et parapublic	+ 4%
Structures individuelles	+ 24%
<b>Total</b>	<b>+ 17%</b>

Ainsi, la hausse du nombre d'OF sur la période est essentiellement portée par les structures individuelles (+ 24 %) et, dans une moindre mesure, le secteur privé (+ 13 %). Le nombre d'OF de statut associatif, public ou parapublic augmente en effet dans des proportions moins importantes (respectivement + 3 et + 4 %).

### Les organismes de formation et la certification Qualiopi

La [certification Qualiopi](#) a été créée avec la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 dans le but de garantir la qualité des formations dispensées par les organismes de formation bénéficiant de financements des fonds de la formation professionnelle. Il s'agit donc d'une obligation.

Elle peut être délivrée pour les actions de formation proprement dites, les actions de formation par apprentissage, les bilans de compétences ou la Validation d'acquis de l'expérience (VAE).

Au total, 3 736 OF disposent d'une certification. Un OF peut être certifié pour une ou plusieurs modalités.

## Répartition des OF bénéficiant d'au moins une certification Qualiopi en juillet 2022 en Occitanie

Nombre de modalités	Modalités certifiées	Nombre d'OF certifiés	Répartition des OF
Une modalité	Actions de formation proprement dite	3 130	83,8 %
	Bilans de compétences	29	0,8 %
	VAE	1	0,0 %
	Actions de formation par apprentissage	12	0,3 %
Deux modalités	Actions de formation + Bilans de compétences	172	4,6 %
	Actions de formation + VAE	84	2,2 %
	Actions de formation + Actions de formation par apprentissage	148	4,0 %
	Bilans de compétences + VAE	8	0,2 %
Trois modalités	Actions de formation + Bilans de compétences + VAE	30	0,8 %
	Actions de formation + Bilans de compétences + Actions de formation apprentissage	11	0,3 %
	Actions de formation + VAE + Actions de formation apprentissage	60	1,6 %
Toutes	Actions de formation + Bilans de compétences + VAE + actions de formation en apprentissage	51	1,4 %
<b>Total</b>		<b>3 736</b>	<b>100,0 %</b>

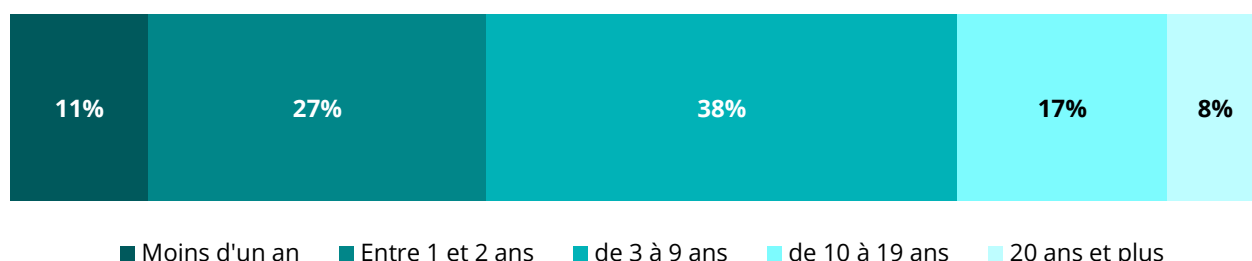
Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

### 38 % des OF ont moins de 3 ans

Les OF de moins de trois ans représentent 38 % de l'ensemble en juillet 2022, contre 31 % en avril 2021. En 2022, 1 375 OF ont obtenu un numéro de déclaration d'activité, dont 858 structures individuelles (62 % du total). Le nombre de ces dernières a fortement progressé, de sorte qu'elles contribuent nettement au rajeunissement de l'ensemble des OF. En effet, 48 % d'entre elles ont moins de trois ans, une proportion franchement supérieure à celle observée pour les OF du secteur privé (34 %), du secteur associatif (16 %) et des secteurs public et parapublic (7 %). Ces deux derniers comptent respectivement 20 et 55 % d'OF de 20 ans et plus contre 8 % pour les OF du secteur privé lucratif et 3 % pour les structures individuelles.

### Répartition des OF actifs selon l'ancienneté en juillet 2022 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie

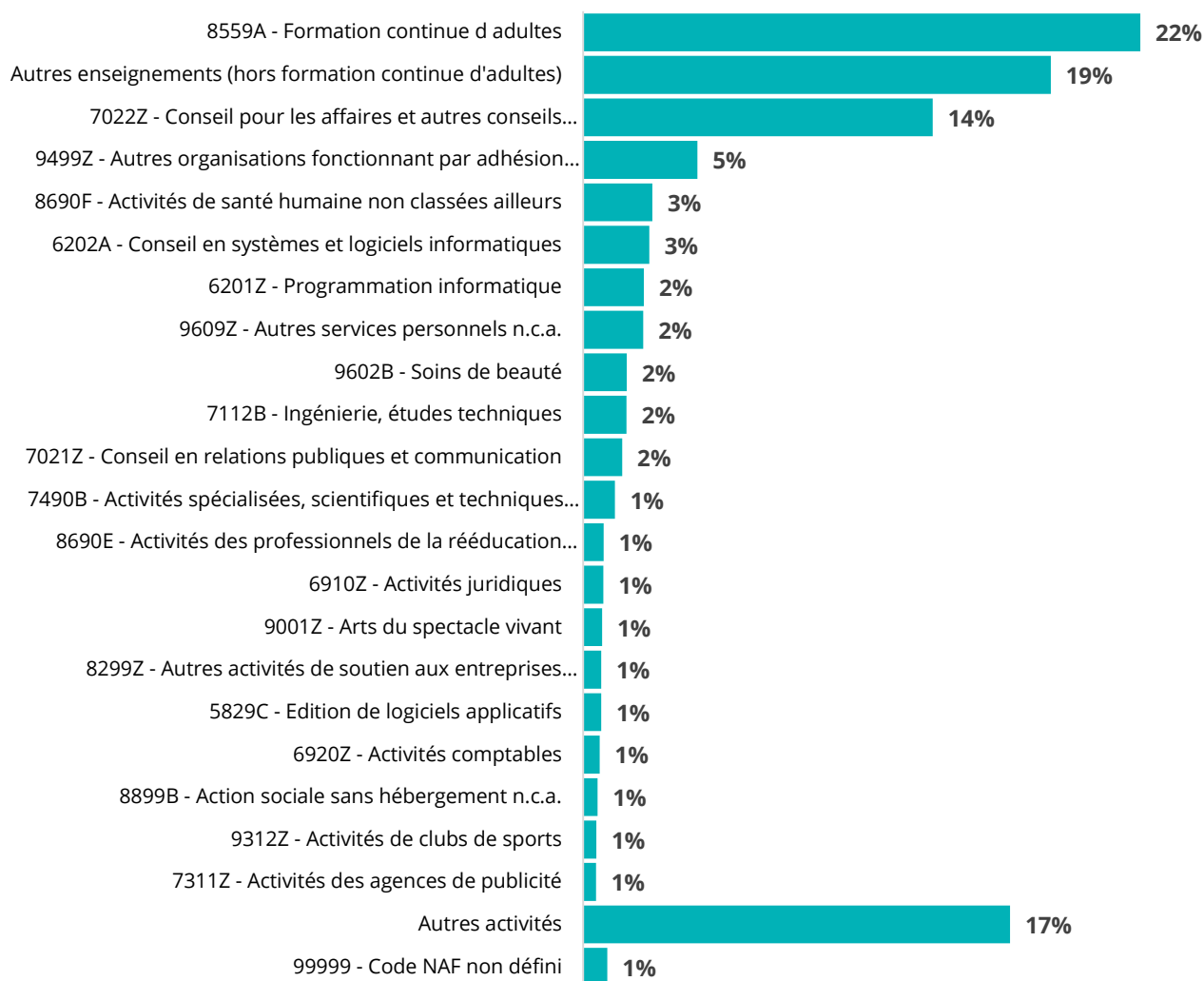


## 2 768 OF ont comme activité principale la formation continue d'adultes (code NAF)

Comme en avril 2021, 22 % des OF déclarent que la Formation continue d'adultes est leur activité principale. La catégorie Autres enseignements (constituée par les OF ayant un code NAF commençant par 85, hors Formation continue d'adultes) représente 19 % des OF : les Autres enseignements (8559B ; 11 % des OF) et l'Enseignement de la conduite<sup>2</sup> (8553Z ; 3 %) sont les activités principales dans cette catégorie.

### Répartition des OF actifs selon l'activité principale (code NAF) en juillet 2022 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



<sup>2</sup> Hausse du nombre de déclaration d'activité notamment avec la possibilité de financement du permis B par CPF



# Partie 2 : Le bilan de la formation au sein de la région

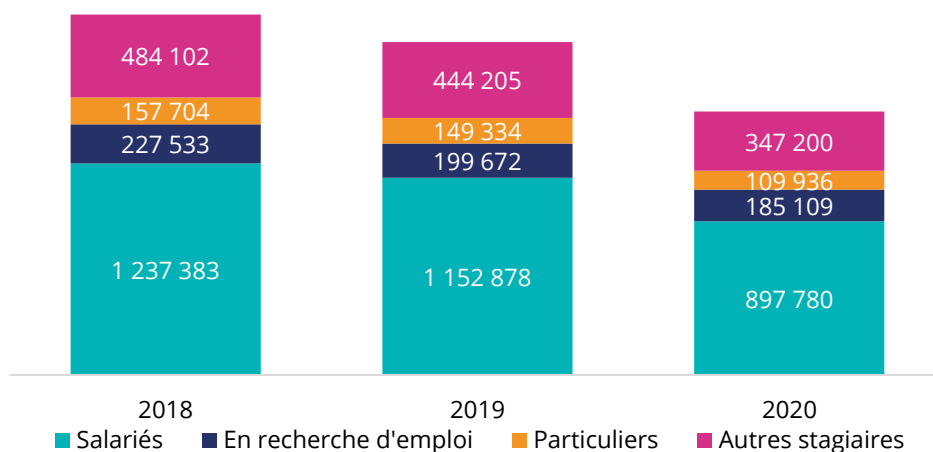
**Précaution de lecture** : les données utilisées sont issues des formulaires BPF renseignés pour l'exercice 2020. Il est important de préciser que **seuls les OF dont le siège social est situé dans la région sont pris en compte**.

## 18 % de stagiaires en moins en 2020

En 2020, 9 086 organismes de formation ont formé 1 618 149 stagiaires, dont 78 124 apprentis. En cette année particulière, marquée par la crise sanitaire et les périodes de confinement, la baisse du nombre de personnes formées, déjà notable en 2019 (- 8 %), s'est accentuée. Le volume de stagiaires est inférieur de 18 % à celui de l'année précédente. Tous les profils de stagiaires sont concernés par ce repli, notamment les particuliers formés à leurs propres frais (- 26 %), les salariés (- 22 %) - lesquels représentent la plus forte part de stagiaires formés (58 %) -, ainsi que les autres types de stagiaires non classés dans ces catégories (- 22 %).

### Nombre de stagiaires formés par les OF en Occitanie (hors apprentis)

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



La tendance inverse s'observe dans le cas de l'apprentissage : le nombre d'apprentis a, lui, plus que triplé, progressant de 238 % sur un an. Si la croissance du nombre d'apprentis est réelle<sup>3</sup>, ces données doivent néanmoins être considérées avec prudence : en effet, les informations recueillies auprès des organismes de formation en apprentissage en 2019 et 2020 sont partielles<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Le plan de relance « 1 jeune 1 solution » lancé à l'été 2020 a notamment permis la mise en place de mesures spécifiques pour soutenir le développement de l'apprentissage.

<sup>4</sup> Les apprentis figuraient pour la première fois parmi les publics formés en 2019 dans le BPF ; l'obligation de le renseigner n'a été effective qu'à compter du 31 décembre 2021 pour les CFA.

## Durées moyennes de formation

En 2020, sans compter les apprentis, 1 540 025 stagiaires ont été formés par les OF immatriculés en Occitanie pour un total de 61 millions d'heures, soit 12 millions de moins que l'année précédente. En raison de la baisse du nombre de stagiaires, la durée moyenne des formations (40 h) est en revanche un peu plus élevée qu'en 2019 (38 h).

L'évolution de la durée moyenne des formations varie sensiblement selon le type de stagiaire. Les salariés, c'est-à-dire le public le plus concerné par les formations en Occitanie (58 % des stagiaires), comptabilisent 34 % des heures de formation (- 3 points sur un an). Ils sont les seuls pour lesquels la durée moyenne de formation a baissé par rapport à 2019 (- 2 h). Les autres publics sont en revanche concernés par une hausse de cette moyenne : la durée de formation des particuliers a nettement augmenté (+ 15 h), probablement en lien avec l'accroissement du recours au Compte personnel de formation. Par ailleurs, 37 % des heures de formation sont suivies par les demandeurs d'emploi (+ 7 points sur un an), mais l'augmentation de la durée moyenne de formation pour ce type de stagiaires tend à se modérer (+ 2 h entre 2019 et 2020 contre + 28 h entre 2018 et 2019).

### Durées moyennes de formation par type de stagiaire en Occitanie en 2020 (hors apprentis)

	2020	2019	Évolution 2020/2019
Salariés	23 h	25 h	- 2 h
Personnes en recherche d'emploi	120 h	118 h	+ 2h
Particuliers à leurs propres frais	69 h	54 h	+ 15 h
Autres stagiaires	31 h	28 h	+ 3 h
<b>Ensemble</b>	<b>40 h</b>	<b>38 h</b>	<b>+ 2 h</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Si l'on prend en compte les apprentis, dont la durée moyenne de formation, normée par les référentiels de certification, est forcément plus longue que pour les autres types de stagiaires (242 h), le volume global d'heures de formation atteint près de 80 millions.

### Progression de la part des formations certifiantes

En 2020, environ 24 % des stagiaires ont suivi une formation certifiante, ratio en nette progression par rapport à 2019 (+ 6 points). Dans les OF du secteur public et parapublic, la part monte à 46 % (+ 23 points sur un an), tandis qu'elle n'atteint que 18 % dans le secteur privé (+ 4 points). Au total, près de 51 millions d'heures de formations ont été délivrées dans ce cadre, soit 63 % de

l'ensemble (proportion stable sur un an). Malgré la progression dans les formations certifiantes, les stagiaires suivant une formation non-certifiante restent donc très majoritaires (75 % de l'ensemble), en particulier dans le secteur privé (81 %) et le secteur associatif (75 %). Dans le même temps, la part des stagiaires suivant un bilan de compétences (1 %) ou une action d'accompagnement à la VAE (1 %) reste marginale.

### Répartition des stagiaires selon l'objectif général des formations dispensées en fonction du statut juridique des OF en 2020

	Formations certifiantes (visant un diplôme/ titre/habilitation/CQP)	Autres formations professionnelles	Bilans de compétences	Actions d'accompagnement à la VAE	Nombre de stagiaires*
Secteur associatif	22%	75%	2%	2%	289 448
Secteur privé lucratif	18%	81%	0%	0%	893 745
Secteur public et parapublic	46%	51%	0%	1%	197 669
Structures individuelles	29%	69%	1%	1%	237 287
<b>Ensemble</b>	<b>24%</b>	<b>75%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1 618 149</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Dans le détail, les prestations de formation visant une certification sont regroupées en trois catégories :

- les formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle (CQP) enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qui ont rassemblé un peu plus de 263 000 stagiaires en 2020 (+ 11 % sur un an). Cela représente 68 % des stagiaires ayant suivi une formation certifiante (- 3 points par rapport à 2019) et 93 % des heures dispensées (ratio stable) ;
- les formations visant l'obtention d'un CQP ou d'une habilitation enregistrés au Répertoire spécifique (RS), avec 97 700 stagiaires enregistrés (+ 24 % sur un an), soit 25 % du total (+ 2 points) ;
- les prestations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS, qui ont été suivies par 23 700 stagiaires (+ 26 %), soit 7 % du total (+ 1 point).

Le niveau de la formation certifiante suivie est renseigné pour 59 % des stagiaires en 2020. Parmi eux, 18 % ont bénéficié d'une formation de niveau 4 (+ 4 points par rapport à 2019) et 24 % d'une formation de niveau 3 (+ 6 points). En parallèle, 29 % ont bénéficié d'une formation de niveau 6 à 8 (- 3 points) et 6 % d'une formation de niveau 2 ou moins (- 7 points).

## Répartition des stagiaires par niveau de formation dans les formations certifiantes en fonction du statut juridique des OF en 2020

	Formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un CQP enregistré au RNCP						Autres formations certifiantes	
	Niveaux 6 à 8 (Licence/ Master/diplôme d'ingénieur /Doctorat)	Niveau 5 (BTS/DUT/ Ecoles de formation sanitaire et sociale)	Niveau 4 (BAC pro/BT/BP/ BM)	Niveau 3 (BEP, CAP)	Niveau 2	Certificat de qualification professionnelle (CQP) sans niveau de qualification	Formations visant une certification (dont CQP) ou habilitation enregistrée au RS	Formations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS
<b>Secteur associatif</b>	17 %	17 %	22 %	23 %	6 %	13 %	15 %	5 %
<b>Secteur privé lucratif</b>	26 %	46 %	31 %	21 %	16 %	60 %	66 %	63 %
<b>Secteur public et parapublic</b>	30 %	25 %	42 %	50 %	53 %	7 %	7 %	13 %
<b>Structures individuelles</b>	27 %	12 %	5 %	6 %	25 %	20 %	12 %	19 %
<b>Total</b>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

### Le domaine des services concentre 60 % des formations suivies

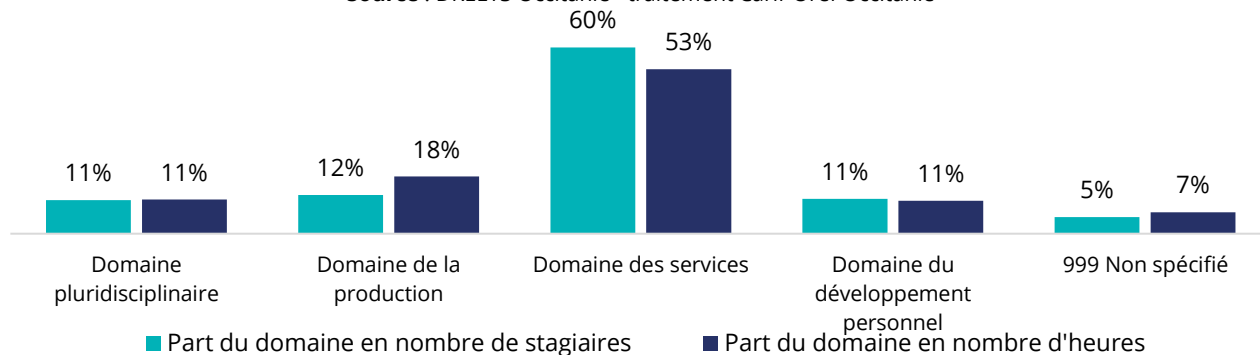
La majorité des stagiaires formés suivent une formation dans le domaine des services (60 %), qui regroupe les spécialités Échanges et gestion, Communication et information, Services aux personnes et Services à la collectivité. Cette proportion tend néanmoins à se replier légèrement (- 4 points sur un an), au profit des formations liées au domaine de la production (+ 3 points).

En termes d'heures, leur part dans le domaine des services et le pluridisciplinaire a baissé de respectivement 3 et 2 points en un an contre une hausse de 5 points dans le domaine de la production.

Le poids horaire des formations du domaine pluridisciplinaire (Formations générales, Sciences, Sciences humaines, Lettres et arts) est en revanche légèrement moins important en 2020 qu'en 2019 (11 % du volume d'heures global contre 13 %), pour un nombre de stagiaires à peu près équivalent.

## Répartition des stagiaires formés et des heures de formation selon les domaines de formation en 2020

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



Par ailleurs, excepté dans le domaine pluridisciplinaire (- 1 h), la durée moyenne des formations a progressé dans tous les secteurs de formation, particulièrement dans celui de la production (+ 17 h). Par rapport à 2019, la durée des formations des stagiaires (y compris apprentis) a été allongée en moyenne de 9 h contre + 2 h hors apprentis. Ces derniers ont effectivement des durées de formation plus importantes.

## Répartition des stagiaires et heures de formation suivies par domaine de formation en 2019 et 2020

	2020			2019		
	Part du domaine en nombre de stagiaires	Part du domaine en nombre d'heures	Durée moyenne des formations (en heures)	Part du domaine en nombre de stagiaires	Part du domaine en nombre d'heures	Durée moyenne des formations (en heures)
Domaine pluridisciplinaire	11 %	11 %	50	10 %	13 %	51
Domaine de la production	12 %	18 %	73	9 %	13 %	56
Domaine des services	60 %	53 %	44	64 %	56 %	36
Domaine du développement personnel	11 %	11 %	46	11 %	11 %	39
Non spécifié	5 %	7 %	64	5 %	7 %	50
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>49</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>40</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

## Nombre et répartition des stagiaires dans les 15 premières formations suivies en 2020

Spécialités de formation	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Durée moyenne (en heures)	Evolution du nombre de stagiaires
331 Santé	165 491	6 637 940	40	- 23 %
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	155 013	2 492 839	16	- 23 %
326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	96 923	3 693 322	38	- 30 %
415 Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	89 822	5 226 443	58	- 2 %
333 Enseignement, formation	65 190	2 828 029	43	- 29 %
311 Transport, manutention, magasinage	60 376	1 906 396	32	- 29 %
413 Développement des capacités comportementales et relationnelles	56 517	1 351 346	24	- 34 %
312 Commerce, vente	55 711	5 243 236	94	- 35 %
315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	54 134	1 072 270	20	- 33 %
314 Comptabilité, gestion	47 898	1 599 507	33	- 38 %
313 Finances, banques, assurances, immobilier	45 751	1 575 584	34	- 36 %
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	43 537	2 109 450	49	- 22 %
100 Formations générales	40 967	2 007 002	49	- 25 %
310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	36 736	1 829 123	50	- 31 %
254 Structures métalliques	33 900	497 522	15	- 32 %
<b>Part des 15 formations</b>	<b>65 %</b>	<b>50 %</b>	<b>/</b>	<b>/</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

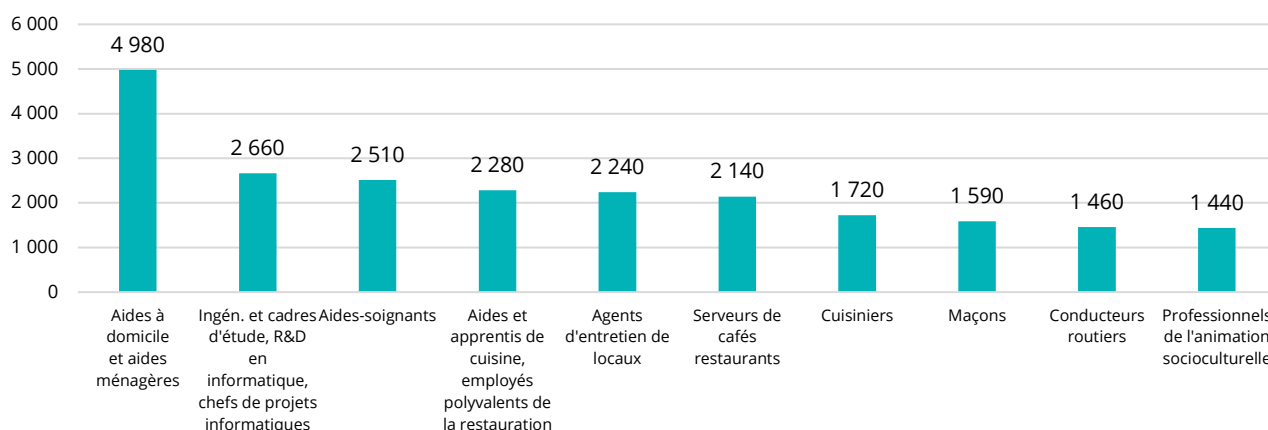
## 77 % de projets de recrutements jugés difficiles en 2022

### Précaution de lecture

L'objectif est ici de mettre en parallèle les métiers en tension et les objectifs pédagogiques des formations tout en rappelant que l'étude porte sur les OF ayant leur siège social en Occitanie et que les stagiaires peuvent avoir été formés sur l'ensemble du territoire national. Les données utilisées sont issues de l'enquête Besoin en main-d'œuvre (BMO) 2022 en Occitanie.

### Top 10 des projets de recrutement difficiles non saisonniers en Occitanie

Source : BMO 2022, Pôle emploi - traitement Carif-Oref Occitanie



L'enquête BMO permet d'indiquer, tous les ans, les intentions de recrutement des employeurs, ainsi que les métiers présentant des difficultés de recrutement et le caractère saisonnier de la demande d'emploi. En Occitanie, en 2022, **la part de projets de recrutement jugés difficiles est de l'ordre de 77 % pour les aides à domicile et aides ménagères.**

## Les métiers concentrant le plus grand nombre de projets difficiles en Occitanie en 2022 et les spécialités de formation dispensées par les OF situés en Occitanie en 2020

Métier	Domaine NSF correspondant	Nombre de stagiaires en 2020	Nombre d'heures suivies en 2020	Part de la spécialité dans le nombre total de stagiaires en 2020	Part des projets de recrutement non saisonniers jugés difficiles en 2022
Aides à domicile et aides ménagères	332 Travail social	24 291	2 136 726	1,5 %	77 %
Ingén. et cadres d'étude, R&D en informatique, chefs de projets informatiques	326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	96 923	3 693 322	6,0 %	63 %
Aides-soignants	331 Santé	165 491	6 637 940	10,2 %	52 %
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	25 096	1 954 490	1,6 %	46 %
Agents d'entretien de locaux	343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	6 929	295 692	0,4 %	41 %
Serveurs de cafés restaurants	334 Accueil, hôtellerie, tourisme	10 936	1 462 817	0,7 %	61 %
Cuisiniers	221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	25 088	1 954 490	1,6 %	68 %
Maçons	232 Bâtiment : construction et couverture	8 479	756 889	0,5 %	73 %
Conducteurs routiers	311 Transport, manutention, magasinage	60 376	1 906 396	3,7 %	67 %
Professionnels de l'animation socioculturelle	335 Animation sportive, culturelle et de loisirs	8 017	1 261 929	0,5 %	46 %

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie



# Partie 3 : le bilan financier des organismes de formation en 2020

## Précautions de lecture :

Le financement de la formation professionnelle est pris en compte dans le BPF selon le financeur final (procédant directement à la dépense). A titre d'exemple, le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) est mis en œuvre par la Région et le Pôle emploi. Cependant l'État est le financeur initial. Dans les BPF, les montants octroyés à la Région et au Pôle emploi dans le cadre des PIC figureront dans les produits « Conseils régionaux » et « Pôle emploi » et non « État ».

En 2020, **9 086 OF ont déclaré leur bilan pédagogique et financier (+ 7 % ; 8 508 OF en 2019) pour un produit total de près de 1,2 milliards d'euros**. Ce résultat est en progression de 4 % par rapport à l'année précédente (1 133 830 219 euros). Il confirme la tendance à la hausse déjà observée entre 2018 et 2019 (+ 16 %), une décélération étant cependant notée.

## La répartition du financement de la formation professionnelle en 2020 (en euros)

Origine/type d'OF	Secteur associatif	Secteur privé lucratif	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total général	Répartition selon l'origine
Organismes gestionnaires des fonds de la formation	111 592 163	130 079 867	162 719 750	17 565 275	421 957 055	36 %
Pouvoirs publics (y compris formation des agents)	124 025 077	69 067 254	82 914 730	11 193 265	287 200 326	24 %
Entreprises pour la formation de leurs salariés	25 911 432	145 126 817	24 620 834	19 377 623	215 036 706	18 %
Particuliers à leurs frais	11 038 137	59 681 908	11 929 965	10 418 451	93 068 461	8 %
Contrats conclus avec d'autres OF (y compris CFA)	11 141 195	37 370 319	15 127 227	25 432 497	89 071 238	8 %
Autres produits au titre de la formation professionnelle	9 163 800	44 964 345	15 366 561	3 411 613	72 906 319	6 %
<b>Ensemble</b>	<b>292 871 804</b>	<b>486 290 510</b>	<b>312 679 067</b>	<b>87 398 724</b>	<b>1 179 240 105</b>	<b>100 %</b>
Répartition du CA par type d'OF	25 %	41 %	27 %	7 %	100 %	
Évolution par rapport à 2019	9 %	- 10 %	38 %	- 12 %	4 %	

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

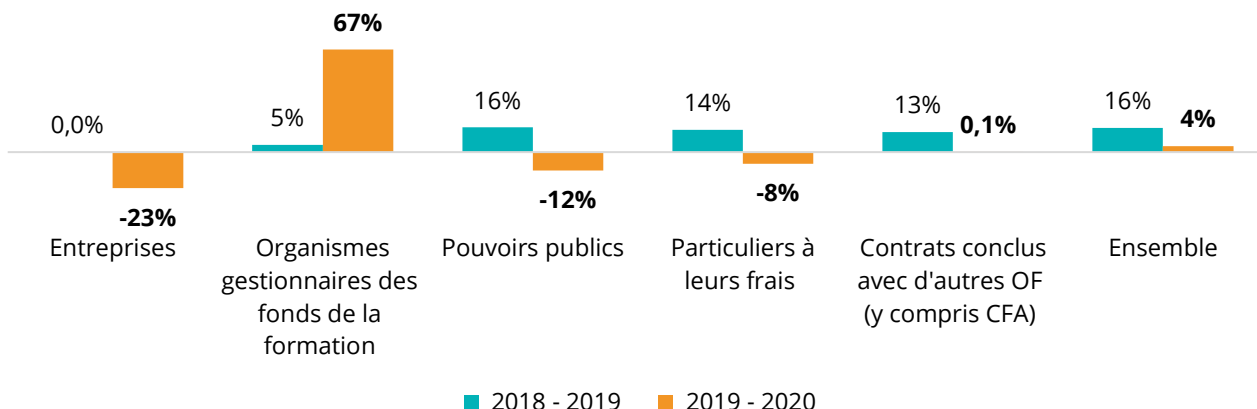
La répartition selon le statut des OF a sensiblement évolué avec 41 % du Chiffre d'affaires (CA) régional réalisé par les OF du secteur privé (contre 48 % en 2019), 27 % par le secteur public et parapublic (20 % en 2019) et le quart par le secteur associatif (24 % en 2019). Ces deux derniers secteurs enregistrent une hausse de CA de respectivement + 38 % et + 9 %, tandis qu'une baisse est observée dans le secteur privé lucratif (- 10 %) et les structures individuelles (- 12 %).

La répartition du CA des OF selon l'origine des financements a été modifiée. Historiquement, les pouvoirs publics sont les premiers financeurs de la formation professionnelle suivis des entreprises pour la formation de leurs salariés. En 2020, les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle arrivent en première place avec une part de 36 % (22 % en 2019).

Avec une progression de leurs financements de 67 % entre 2019 et 2020, ce sont les seuls financeurs à enregistrer une hausse sur la période, car qu'il s'agisse des entreprises (- 23 %) ou des pouvoirs publics (-12 %), la baisse est relativement importante. Les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle sont donc seuls à porter l'augmentation de 4 % observée sur l'année.

### Évolution des montants des financements entre 2018, 2019 et 2020

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



### Le financement par les entreprises

Au niveau national, les dépenses directes des entreprises destinées à la formation de leurs propres salariés ont reculé de 20 % en 2020<sup>5</sup> (après - 1,1 % en 2019). Cette baisse est probablement liée à la crise sanitaire, ce qui a entraîné un repli marqué du nombre d'entrées en formation de salariés (- 17,6 %, à 15 millions) et donc des financements.

En Occitanie, la baisse des montants versés par les entreprises s'est inscrite à - 23 % sur la même période, après une stabilisation entre 2018 et 2019. Ce mouvement s'est traduit par une diminution marquée du poids de ce type de financement. En effet, 18 % des dépenses de formation sont concernés en 2020, contre 25 % un an plus tôt.

<sup>5</sup> Source : [Jaune budgétaire 2022](#) P. 116

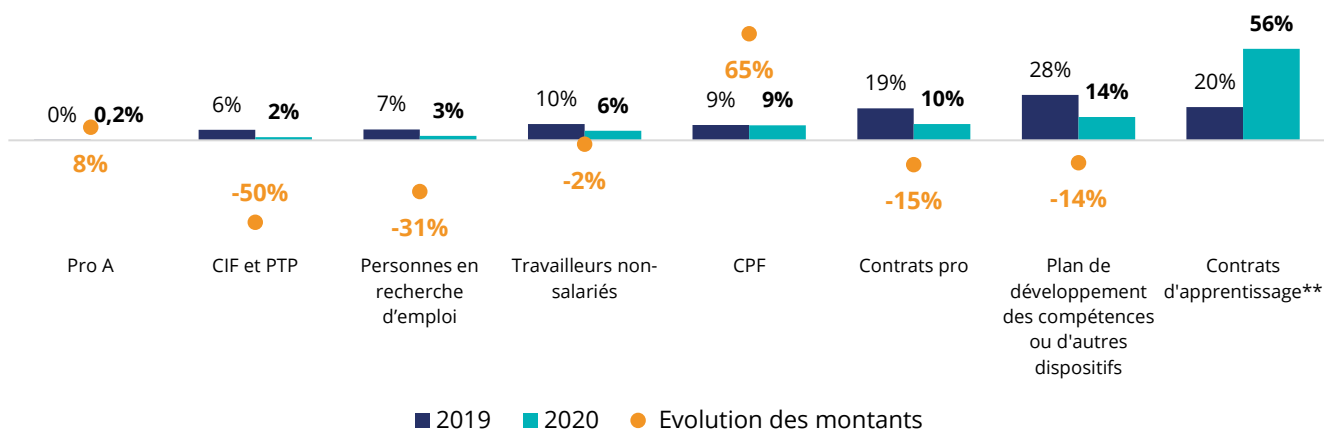
## Le financement par les organismes gestionnaires des fonds de la formation

Depuis la loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018, les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle regroupent les OPCO, la Caisse des dépôts et consignations, les Fonds d'assurance formation (FAF) de non-salariés, les Associations Transitions Pro, etc.

Avec un montant total de 421 957 055 euros en 2020 (+ 67 % sur un an), le CA réalisé par les OF auprès des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle provient principalement d'actions dispensées dans le cadre des contrats d'apprentissage (56 %, soit + 36 points sur un an), cœur de la réforme du 5 septembre 2018 - loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel - et très soutenu par des mesures d'incitation à l'embauche d'apprentis. Les actions liées au plan de développement des compétences ou autres dispositifs - qui concerne principalement les salariés - constituent la deuxième source de revenus pour les OF (14 %, - 14 points sur un an). Enfin, les actions dispensées dans le cadre du contrat de professionnalisation (10 %, - 9 points) et du Compte personnel de formation (9 %, stable) affichent ensuite les contributions les plus importantes au CA des OF.

### Répartition du CA des OF réalisé auprès des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle par dispositif et évolution 2019-2020

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



**Note :** \*\* évolution pour les contrats d'apprentissage non renseignée car liée à une collecte d'informations non exhaustive pour ce dispositif en 2019 et à la non-obligation des CFA de renseigner les BPF.

Le CA généré a baissé dans la majorité des dispositifs, à l'exception du CPF (dont le CA s'est accru de 65 % après + 43 % en 2019), de la Promotion ou reconversion par alternance (+ 8 %) et de l'apprentissage (+ 361 %). La baisse la plus importante est enregistrée pour le Congé individuel de formation (CIF) et Projet de transition professionnelle (PTP) dont les montants ont été divisés par deux en un an, poursuivant un repli déjà observé en 2019 (- 24 %). Il faut dire que 2020 constituait l'année de montée en charge des associations Transitions pro qui remplacent les anciens Fongecif et Opacif, ce qui pourrait expliquer ce recul.

## Financement des organismes gestionnaires de fonds de la formation professionnelle en 2020 en Occitanie

	Montants en euros	Nombre d'OF en 2020	Évolution du nombre d'OF 2019-2020
Contrats d'apprentissage	235 441 959	284	209 %**
Contrats de professionnalisation	41 940 952	327	- 13 %
Promotion ou reconversion par alternance	1 011 694	54	38 %
Congé individuel de formation et projets de transition professionnelle	8 098 387	319	- 20 %
Compte personnel de formation	38 988 063	1 131	57 %
Personnes en recherche d'emploi	11 426 516	384	- 11 %
Travailleurs non-salariés	24 679 870	630	5%
Plan de développement des compétences ou autres dispositifs	60 369 614	1 535	4%

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

\*\* La forte évolution affichée pour les contrats d'apprentissage est liée à une collecte d'informations non exhaustive pour ce dispositif en 2019 et à la non-obligation des CFA de renseigner les BPF. A cela se rajoutent les facteurs externes mentionnés dans l'analyse.

### Les contrats d'apprentissage<sup>6</sup>

Les OF réalisent en 2020 un CA de plus de 235 millions d'euros dans le cadre de contrats d'apprentissage. Ce CA est réalisé principalement par les OF du secteur public et parapublic (57 % ; 133,7 millions d'euros) et du secteur associatif (35 % ; 83,2 millions d'euros). Les OF du secteur privé lucratif arrivent en troisième position (17,7 millions d'euros, soit 8 %) et le poids des structures individuelles dans ce type d'actions de formation est marginal.

### Le plan de développement des compétences ou d'autres dispositifs

Ce dispositif génère plus de 60 millions d'euros de CA, en repli de 14 % par rapport à 2019. Cette baisse combinée au recul de 23 % des produits provenant des entreprises pour la formation de leurs salariés peut laisser supposer un recours moins important à la formation des salariés à l'initiative de leurs employeurs ou en passant par les Opco.

### CA des OF réalisé auprès des organismes gestionnaires des fonds de la FP dans le cadre du plan de développement des compétences et d'autres dispositifs, par statut juridique

	2020	Évolution 2019 - 2020	Répartition en 2020	Répartition en 2019
Secteur associatif	8 404 070	- 25 %	14 %	16 %
Secteur privé lucratif	41 275 784	- 5 %	68 %	62 %
Secteur public et parapublic	5 234 035	- 41 %	9 %	13 %
Structures individuelles	5 455 725	- 15 %	9 %	9 %
<b>Total</b>	<b>60 369 614</b>	<b>- 14 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

<sup>6</sup> Dans cette partie apprentissage, aucune comparaison n'est faite avec les résultats de l'année précédente. En 2019, la collecte était moins exhaustive, les CFA n'ayant pas d'obligation de renseigner les BPF.

La répartition du CA est sensiblement modifiée par rapport à 2019. Les OF du secteur privé lucratif restent ceux qui réalisent la plus forte part du CA généré par le dispositif. L'écart se creuse entre le secteur associatif (14 % contre 16 % en 2019) et le secteur public et parapublic qui ne réalise plus que 9 % du CA (13 % en 2019). La baisse du CA est marquée dans ce dernier secteur (- 41 %).

### Les contrats de professionnalisation

En 2020, le CA réalisé par les OF dans le cadre des actions de formation par contrat de professionnalisation est d'environ 42 millions d'euros. Il est en baisse comme en 2019, une accélération étant toutefois notée, avec - 15 % sur un an contre - 2 % l'année précédente. Cette tendance est inverse avec la hausse observée pour les contrats d'apprentissage.

#### CA des OF provenant des organismes gestionnaires des fonds de la FP dans le cadre des contrats de professionnalisation, par statut juridique

	2020	Évolution 2019-2020	Répartition en 2020	Répartition en 2019
Secteur associatif	5 772 495	- 11 %	14 %	13 %
Secteur privé lucratif	25 924 462	- 10 %	62 %	58 %
Secteur public et parapublic	9 869 853	- 27 %	24 %	27 %
Structures individuelles	374 142	- 36 %	1 %	1 %
<b>Total général</b>	<b>41 940 952</b>	<b>- 15 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Le secteur privé réalise la majeure partie du CA lié à ce dispositif (62 %, + 4 points sur un an), suivi par le secteur public et parapublic (24 %, - 3 points). Le poids de ce dernier diminue du fait d'une contraction plus marquée du CA réalisé (- 27 % contre - 10 % seulement pour le secteur privé). Le poids des OF du secteur associatif reste quasiment inchangé (14 %) et celui des structures individuelles demeure marginal.

### Le Compte personnel de formation (CPF)

Le CPF génère un CA d'environ 39 millions d'euros, soit une hausse de 65 % en un an. La répartition de ce CA en fonction du statut juridique reste identique par rapport à 2019 et la hausse de CA est généralisée tout type d'OF confondu. Les OF se sont appropriés le dispositif pour former les publics qui en prennent l'initiative.

#### CA des OF provenant des organismes gestionnaires des fonds de la FP dans le cadre du CPF en 2020 en Occitanie, par statut juridique

	2020	Évolution 2019-2020	Répartition en 2020	Répartition en 2019
Secteur associatif	3 612 256	55%	9%	10%
Secteur privé lucratif	25 692 092	60%	66%	68%
Secteur public et parapublic	3 166 554	145%	8%	5%
Structures individuelles	6 517 161	65%	17%	17%
<b>Total général</b>	<b>38 988 063</b>	<b>65%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref

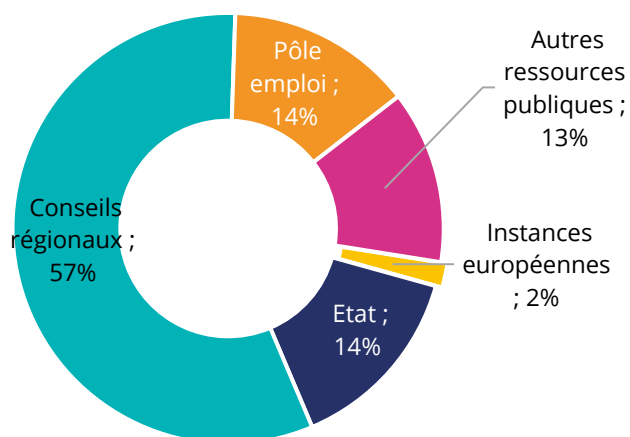
## Baisse de 9 % des financements des pouvoirs publics en 2020

Les pouvoirs publics sont historiquement le premier financeur de la formation professionnelle. Toutefois, en 2020, ils occupent la deuxième place derrière les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle.

En 2020, les pouvoirs publics consacrent un peu plus de 287 millions d'euros (- 12 % par rapport à 2019) à la formation. Ce montant est réparti entre la formation des agents de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière (13 % soit 38,4 millions d'euros) et la formation de publics spécifiques<sup>7</sup> (87 % soit 248,7 millions d'euros), dont le poids s'est accru par rapport à 2019. Le Conseil régional reste encore le financeur majoritaire (57 % contre 59 % en 2019), devant l'État et Pôle emploi (à égalité, avec 14 % des financements). Pour rappel, le CA est donné par financeur final (cf. précaution de lecture en début de Partie).

### Répartition des financements des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques en 2020

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Occitanie



### Répartition et évolution des financements des pouvoirs publics pour la formation des publics spécifiques

	Montants en 2020 en millions d'euros	Évolution 2019-2020	Statut juridique des principaux OF financés
Conseil régional	141,5	- 12 %	Secteur associatif (46 %)
Pôle emploi	34,7	- 8 %	Secteur associatif (38 %)
État	35,6	2 %	Secteur associatif (60 %)
Autres ressources publiques	32,3	- 5 %	Secteur associatif (55 %)
Instances européennes	4,5	- 14 %	Secteur associatif (70 %)
<b>Total</b>	<b>248,7</b>	<b>- 9 %</b>	<b>Secteur associatif (48 %)</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref

<sup>7</sup> Demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, etc.

## **Le Conseil régional dans le financement de la formation des publics spécifiques**

Selon le Jaune budgétaire pour le Projet de loi de finances 2022<sup>8</sup>, les dépenses des régions ont atteint 4,1 milliards d'euros en 2020 en France, en baisse de 23 % sur un an. Ce résultat tient en grande partie au transfert du financement de l'apprentissage aux OPCO sur la période. Au total, les régions assurent désormais 19,3 % de la dépense en formation, occupant la troisième place derrière les OPCO (34 %) et Pôle emploi et les autres administrations publiques (20 %). Leurs dépenses portent majoritairement sur la formation professionnelle continue (58 % du total), essentiellement à destination des demandeurs d'emploi, suivie par les formations du sanitaire et social (31 %).

Concernant l'Occitanie, les dépenses totales du Conseil régional en faveur de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2020<sup>9</sup> ressortent à 386,4 millions d'euros, en repli de 20 % sur un an. Cette baisse est liée, comme c'est le cas au niveau national, à la chute enregistrée dans les dépenses en faveur de l'apprentissage (- 75 %), lesquelles représentent 9 % du total en 2020 (- 20 points). Les montants des autres composantes de la dépense restent quant à eux quasiment inchangés, de sorte que leur poids s'inscrit désormais à 67 % pour la formation professionnelle continue (+ 14 points) et 23 % pour les formations sanitaires et sociales (+ 5 points).

Selon les éléments transmis dans les Bilans pédagogiques et financiers pour l'exercice 2020, le Conseil régional d'Occitanie a engagé 141,5 millions d'euros pour la formation des publics spécifiques, soit une baisse de 12 % en un an. Les OF du secteur associatif ont capté 46 % de ce montant, devant les OF du secteur public et parapublic (38 %) et le secteur privé (16 %).

### **Pôle emploi**

En 2020, les dépenses de Pôle emploi liées à la formation ont atteint 3,1 milliards d'euros au niveau national, en hausse de 11,4 % sur un an, en lien avec la montée en charge du Plan d'investissement dans les compétences (PIC). Elles représentent ainsi 15,7 % du total (+ 1 point sur un an).

En Occitanie, le montant engagé par Pôle emploi concernant la formation des publics spécifiques atteint 34,7 millions d'euros en 2020, en baisse de 8,2 % sur un an. Cela représente 14 % des dépenses totales destinées aux publics spécifiques, proportion stable par rapport à 2019. Comme pour les financements des Régions, ces dépenses bénéficient majoritairement aux OF du secteur associatif (38 %) et du secteur privé lucratif (35 %).

Du point de vue des OF, les structures individuelles captent 63 % des dépenses de Pôle emploi liées à la formation des publics spécifiques. Le secteur privé arrive en deuxième position (22 %), suivi par le secteur associatif (11 %) et le secteur public et parapublic (6 %).

---

<sup>8</sup> Source : [Jaune budgétaire 2022](#) P.50

<sup>9</sup> Source : [Jaune budgétaire 2022](#) P.50

## Autres financeurs publics : État, instances européennes et autres ressources publiques

Au niveau national, les financements de l'État liés à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage se sont établis à 3,4 milliards d'euros en 2020 (+ 6,4 % sur un an). Selon le Jaune budgétaire pour le Projet de loi de finances 2022, cette progression a été portée par les dépenses en faveur de l'apprentissage<sup>10</sup> (+ 9,4 %), lesquelles représentent 58 % du total. Dans le même temps, les sommes destinées aux actifs occupés du secteur privé se sont accrues de 12 %<sup>11</sup> (représentant 22 % du total), tandis que celles en faveur des personnes en recherche d'emploi ont diminué de 8,3 %<sup>12</sup> (17 % du total).

En Occitanie, les financements de l'État destinés à des publics spécifiques progressent de 2 % sur un an, à 35,6 millions d'euros (soit 14 % du total) : 60 % de ce montant sont captés par les OF du secteur associatif et 32 % par ceux du secteur privé.

Les financements issus des instances européennes (4,5 millions d'euros ; -14 %) et des autres ressources publiques<sup>13</sup> (32,3 millions d'euros ; - 5 %) enregistrent une baisse en 2020, comme la quasi-totalité des financeurs.

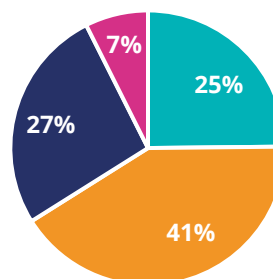
### Les OF du secteur privé lucratif réalisent 41 % du CA

En 2020, le chiffre d'affaires des 9 086 OF ayant renseigné leur bilan pédagogique et financier (pour rappel, 1,18 milliards d'euros) a été en grande partie réalisé par les structures du secteur privé (41 % du total), lesquelles représentent 40 % des OF. Les structures du secteur public et parapublic réalisent la deuxième plus grande part du CA (27 %), alors que le poids des OF de ce statut juridique est particulièrement faible (2 %). Le secteur associatif occupe la troisième place, avec 25 % du CA des OF réalisé, pour une proportion d'OF de 15 %.

Enfin, les structures individuelles réalisent 7 % du CA en 2020, alors qu'elles représentent 43 % des OF.

#### Répartition du CA en fonction du statut juridique des OF en 2020

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



- Secteur associatif
- Secteur public et parapublic
- Secteur privé lucratif
- Structures individuelles

<sup>10</sup> Cette hausse est liée à l'augmentation des aides aux apprentis et aux employeurs d'apprentis (loi Avenir professionnel et aide exceptionnelle pour soutenir le dispositif lors de la crise sanitaire).

<sup>11</sup> Augmentation liée à la hausse des subventions à l'enseignement supérieur.

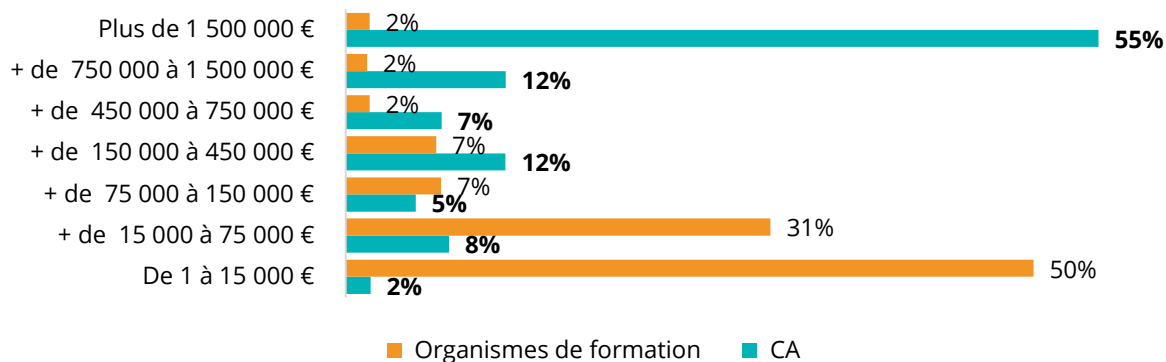
<sup>12</sup> Évolution s'expliquant par le basculement définitif de la Rémunération de fin de formation (R2F) à Pôle emploi en 2020.

<sup>13</sup> Autres collectivités territoriales et autres organismes publics pour la formation de publics spécifiques.



## Répartition des OF et du CA en 2020 en Occitanie

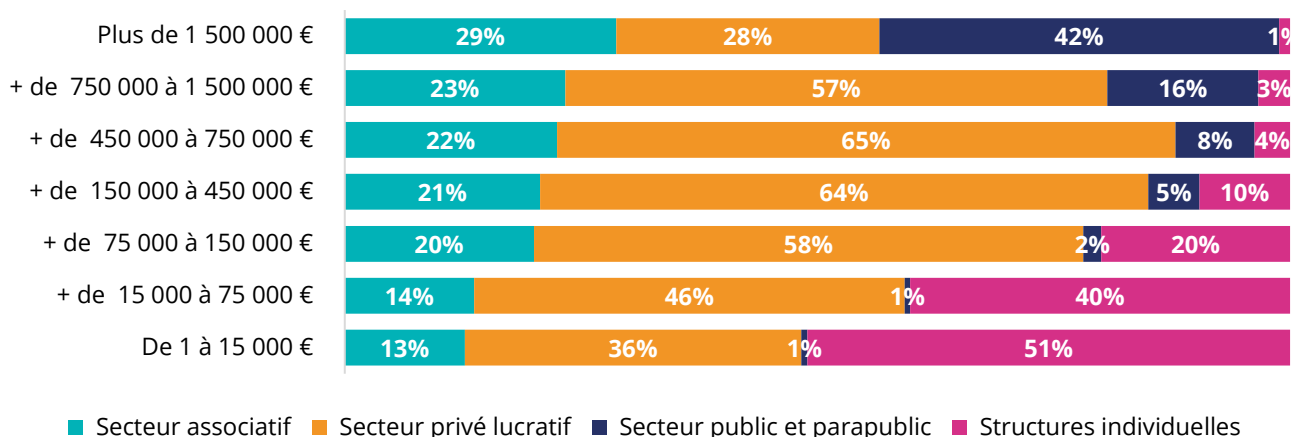
Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



La répartition des OF selon la tranche de CA reste similaire d'une année sur l'autre. En effet, la moitié des OF produisent 2 % du CA total. Il s'agit principalement de structures individuelles qui produisent 51 % du CA de la tranche 1 à 15 000 €. A l'inverse, dans la catégorie de CA supérieure à 1,5 millions d'euros, 55 % du CA régional est produit par 2 % des OF. Les structures individuelles réalisent seulement 1 % du CA de cette dernière catégorie, alors que le secteur public et parapublic en réalise 42 %.

## Contribution selon le statut juridique dans chaque tranche de CA

Source : DREETS Occitanie - Carif-Oref Occitanie



## Coût moyen des stagiaires

En 2020, le produit moyen réalisé par les OF pour chaque stagiaire est ressorti à 729 €, soit une progression de 27 % sur un an, rythme équivalent à celui enregistré pour l'année 2019 (+ 24 %). Sur deux ans, l'augmentation s'établit ainsi à + 48 %. Cette évolution doit cependant être prise avec précaution, puisqu'elle intervient dans le contexte du déploiement de la loi Avenir professionnel ainsi que de la mise en place d'aides exceptionnelles en lien avec la crise sanitaire.

## Chiffre d'affaires des OF selon le secteur d'activité en 2020

En 2020, le CA des OF dont l'activité principale est liée à l'enseignement (code NAF commençant par 85) est de 779 millions d'euros. La formation continue d'adultes (8559A) comptabilise 476 millions d'euros soit 61 % du total. Par rapport à 2019, ces montants sont respectivement en hausse de 2,7 % et en baisse 0,6 %. Le nombre d'OF exerçant une activité principale liée à l'enseignement a augmenté tout comme celui des OF de code NAF 8559A.

### CA et nombre d'OF dont l'activité principale est liée à l'enseignement en 2019 et 2020 en Occitanie, et évolution annuelle

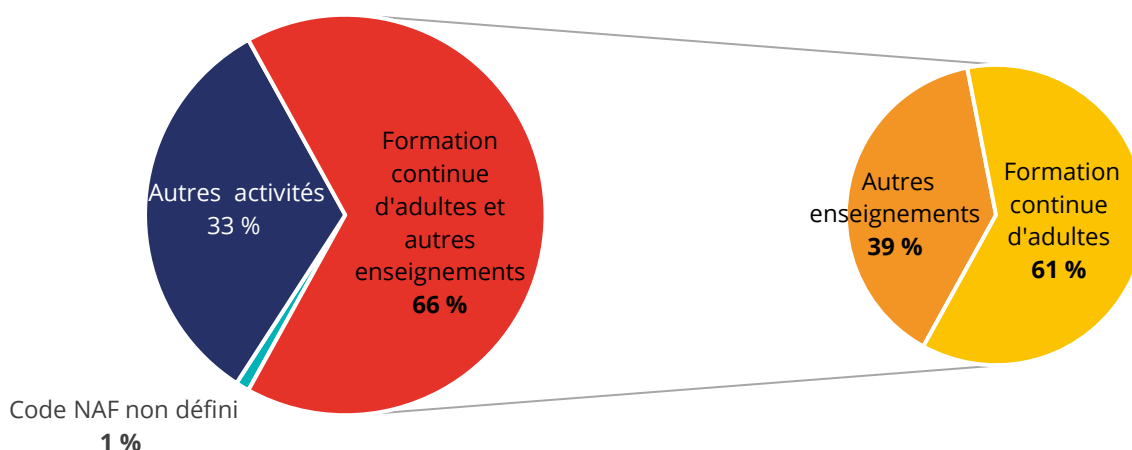
	CA des OF		Nombre d'OF		Evolution annuelle	
	2020	2019	2020	2019	CA	Nombre d'OF
<b>Activité liée à l'enseignement (code NAF en 85)</b>	779 287 407	758 543 813	3 414	3 285	2,7%	3,9%
<b>dont 8559A - Formation continue d'adultes</b>	476 248 448	479 315 106	2 051	2 019	-0,6%	1,6%
<b>Part de la formation continue d'adultes</b>	61%	63%	60%	61%	-	-

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Par rapport à l'ensemble des OF déclarant en 2020, ceux dont l'activité principale correspond à la formation continue d'adultes représentent 61 % du CA total des OF (- 2 points par rapport à 2019).

### Répartition du CA des OF selon le secteur d'activité (code NAF) en 2020

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



# Zoom sur la sous-traitance

## Précaution de lecture :

La sous-traitance sera abordée dans les cas de figure où l'OF déclarant forme les stagiaires pour le compte d'autres OF, il est donc le sous-traitant d'un autre organisme de formation. Elle sera abordée aussi lorsqu'il est donneur d'ordre, ce qui signifie qu'il fait appel à d'autres OF. En fonction des cas de figure, différentes rubriques du Cerfa seront utilisées :

- Si l'OF est le sous-traitant d'un autre OF : les rubriques C10 et G seront utilisées ;
- Si l'OF est le donneur d'ordre : les rubriques D2, E2 et F2 seront utilisées.

La rubrique E2 permet aux OF de renseigner les personnes extérieures auxquelles ils font appel pour dispenser tout ou partie de leur action de formation. Il s'agit de formateurs extérieurs par exemple. Cependant, cette rubrique ne sera pas exploitée pour des raisons de cohérence des données.

En 2020, 3 076 OF sont sous-traitants, soit 34 % des OF ayant déclaré leur BPF (33 % en 2019) et 1 074 sont donneurs d'ordre, soit 12 % (16 % en 2019). Le nombre d'OF sous-traitants a augmenté de 8 % par rapport à 2019 tandis que celui des OF donneurs d'ordre a baissé de plus d'un cinquième (- 22 %). Il faut dire que le changement de formulaire mis en place en 2019 a sûrement nécessité une appropriation de la part des donneurs d'ordre et des sous-traitants. Ces derniers sont principalement des structures individuelles (58 %) et les donneurs d'ordre des OF du privé lucratif (54 %).

## OF sous-traitants et donneurs d'ordre : nombre, stagiaires et CA en 2020

	L'OF est sous-traitant			L'OF est donneur d'ordre		
	Nombre d'OF ayant conclu des contrats avec d'autres OF (y compris CFA)	Nombre de stagiaires dont la formation a été confiée par un autre organisme	Produits provenant de contrats conclus avec d'autres OF y compris CFA	Nombre d'OF donneurs d'ordre	Nombre de stagiaires ou d'apprentis dont l'action a été confiée à un autre OF	Achats de prestation de formation et honoraires de formation
Secteur associatif	260	24 574	11 141 195	200	40 234	46 155 113
Secteur privé lucratif	969	217 920	37 370 319	584	218 446	57 617 269
Secteur public et parapublic	50	7 367	15 127 227	47	8 483	9 402 753
Structures individuelles	1 797	228 666	25 432 497	243	21 446	4 232 650
<b>Total général</b>	<b>3 076</b>	<b>478 527</b>	<b>89 071 238</b>	<b>1 074</b>	<b>288 609</b>	<b>117 407 785</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

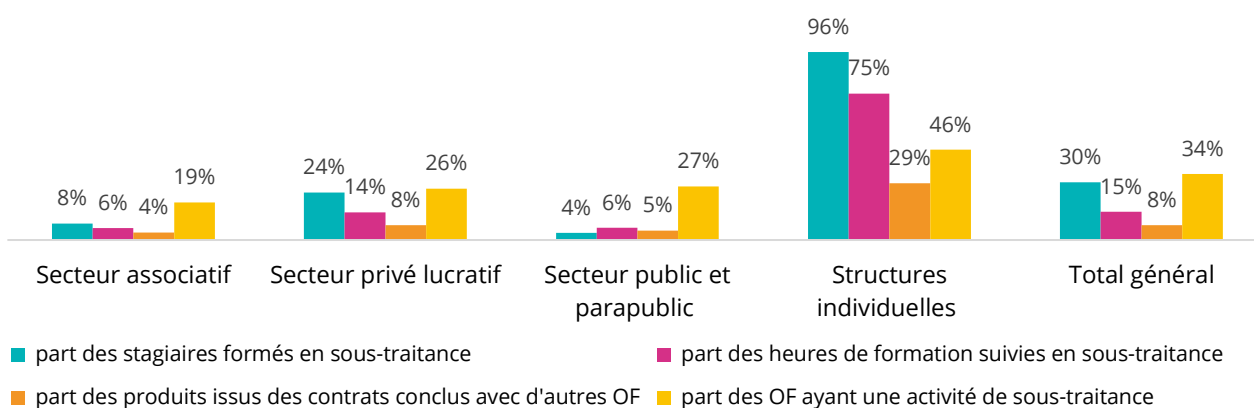
## 34 % des OF sont sous-traitants en 2020

### Le profil des OF sous-traitants

Le recours à la sous-traitance est plus ou moins important selon le statut juridique des OF. Dans le secteur associatif, près d'un cinquième des OF sont sollicités par d'autres pour réaliser des formations dans le cadre de la sous-traitance. Cette part est plus importante dans les secteurs privé, public et parapublic, avec respectivement 26 et 27 % des OF concernés. Enfin, les structures individuelles sont les plus sollicitées, avec 46 % d'entre elles qui se voient confier des stagiaires pour des actions de formation sous-traitées.

### Part de la sous-traitance sur le marché de la formation en 2020

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



### Part des OF sous-traitants dans l'ensemble des OF et répartition par statut juridique en Occitanie en 2020

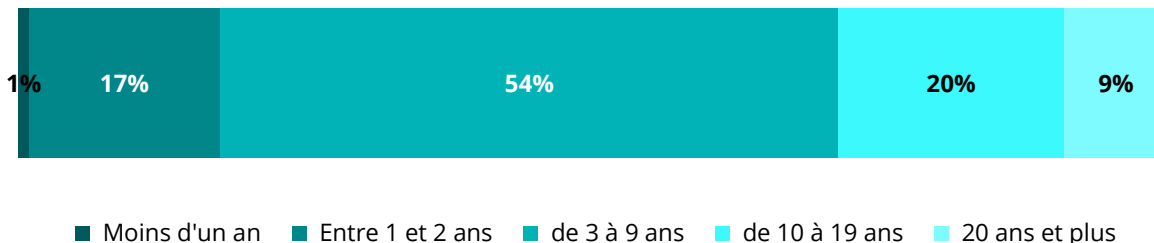
	Part des OF sous-traitants	Répartition par statut juridique
Secteur associatif	19%	8%
Secteur privé lucratif	26%	32%
Secteur public et parapublic	27%	2%
Structures individuelles	46%	58%
Total général	34%	100%

Source : DREETS Occitanie- traitement Carif-Oref Occitanie

Les OF sous-traitants ont en majorité entre 3 et 9 années d'ancienneté (54 % d'entre eux). Pour mémoire, 38 % des OF actifs en juillet 2022 se situent dans cette tranche d'ancienneté.

## Répartition des OF sous-traitants en 2020 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



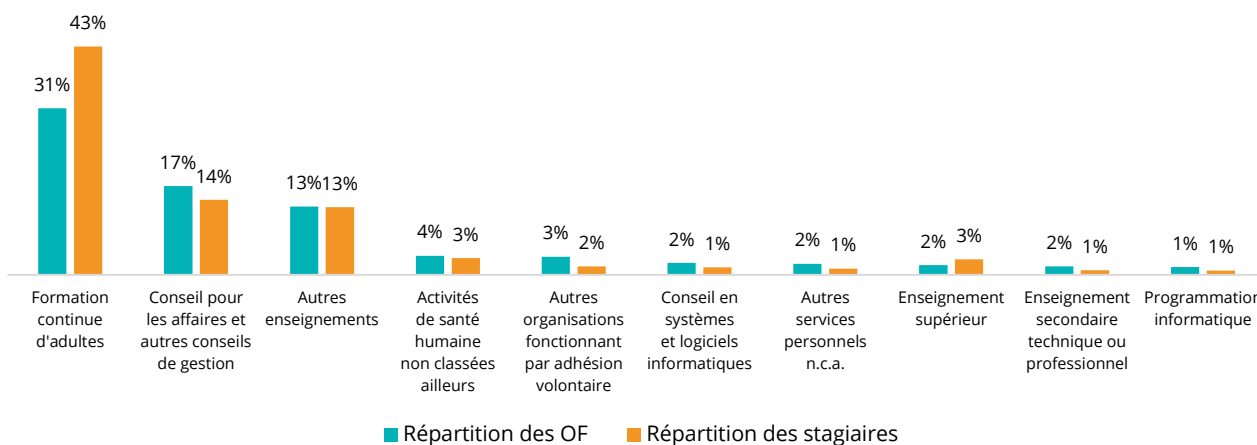
### Le bilan pédagogique de la sous-traitance

En 2020, 478 527 stagiaires (29 % du total) ont été confiés à un autre OF dans le cadre de contrats de sous-traitance pour un total de 11 607 063 heures de formation réalisées. Leur nombre progresse de 0,7 % alors que le volume d'heures baisse de 21 % par rapport à 2019. La durée moyenne des formations sous-traitées passe ainsi de 31 heures en 2019 à 24 heures en 2020.

Comme en 2019, les structures individuelles concentrent 48 % des stagiaires. Les OF du secteur privé en accueillent 46 % (contre 44 % en 2019). Le secteur associatif (5 %) et le public et parapublic (2 %) en forment très peu. Les OF situés en Haute-Garonne et dans l'Hérault regroupent respectivement 39 % et 25 % des stagiaires.

## Répartition des OF sous-traitants et des stagiaires (code NAF) en 2020

Source : DREETS - traitement Carif-Oref Occitanie



Les OF dont l'activité principale est la formation continue d'adultes représentent 31 % des organismes sous-traitants (- 2 points sur un an) et accueillent 43 % des stagiaires (- 3 points). Les structures du Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion arrivent en deuxième position, avec 17 % des OF sous-traitants et 14 % des stagiaires.

## Le bilan financier de la sous-traitance

Le chiffre d'affaires issu de contrats conclus avec les autres OF s'inscrit à 89 071 238 euros en 2020, soit 8 % du CA total des OF. S'il est resté globalement stable par rapport à 2019, il a augmenté dans les OF du secteur public et parapublic (+ 26 %) et du secteur associatif (+ 9 %) et a baissé dans les autres secteurs.

### Chiffre d'affaires de la sous-traitance, répartition et part dans le CA total des OF

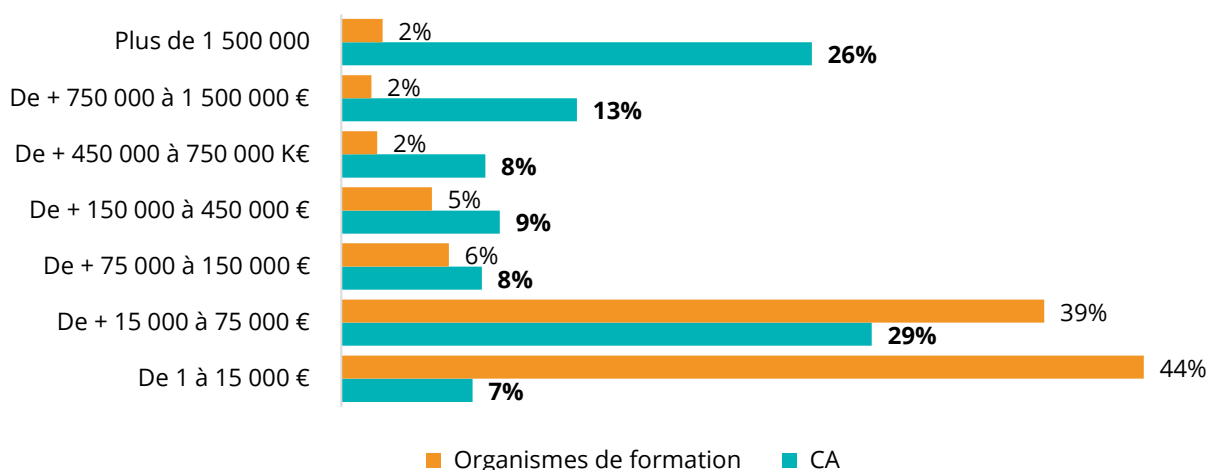
	Produits provenant de contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA)	Répartition du CA des OF sous-traitants	Part des OF sous-traitants dans le CA total	Évolution par rapport à 2019
Secteur associatif	11 141 195	13%	4%	9%
Secteur privé lucratif	37 370 319	42%	8%	-6%
Secteur public et parapublic	15 127 227	17%	5%	26%
Structures individuelles	25 432 497	29%	29%	-5%
<b>Total général</b>	<b>89 071 238</b>	<b>100%</b>	<b>8%</b>	<b>0,2%</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Selon le statut juridique, l'activité de sous-traitance occupe une part variable du CA. Malgré le nombre important de structures individuelles réalisant de la sous-traitance, ce sont les OF du secteur privé lucratif qui réalisent la plus grande part du CA dans ce domaine.

### Répartition des OF sous-traitants et du CA en 2020 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



Cette répartition montre que 83 % des OF sous-traitants réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 75 000 euros.

## 12 % des OF sont donneurs d'ordre en 2020

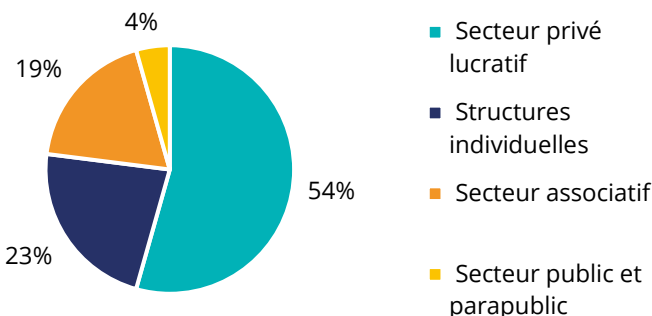
### Le profil des OF donneurs d'ordre

En 2020, le nombre d'organismes de formation ayant confié au moins un stagiaire à un autre organisme de formation est ressorti à 1 074, en recul de 22 % sur un an.

Cette baisse apparaît plus ou moins prononcée selon le statut juridique de l'OF donneur d'ordre, s'inscrivant entre - 17 % dans le secteur privé et - 34 % dans les structures individuelles. La répartition de ces OF est ainsi légèrement modifiée, le poids des secteurs associatif et privé s'affichant en légère hausse (respectivement + 1 et + 3 points, à 19 et 54 %) au détriment des structures individuelles (23 %, - 4 points sur un an).

### Répartition des OF donneurs d'ordre par statut juridique en 2020

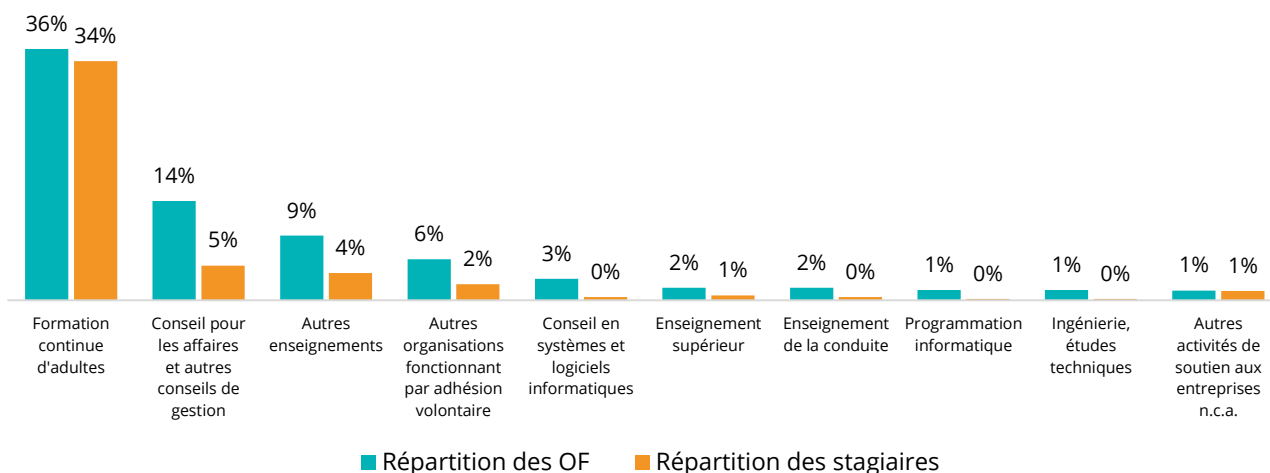
Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



Les OF donneurs d'ordre sont essentiellement présents en Haute-Garonne et dans l'Hérault (respectivement 34 et 26 % des OF), les autres départements étant nettement moins représentés. À l'exception de la Lozère, qui concentre trop peu d'établissements donneurs d'ordre, la part des OF faisant appel à la sous-traitance ressort entre 9 % (Aude et Aveyron) et 15 % (Tarn-et-Garonne), pour une moyenne régionale de 12 %.

### Répartition des OF donneurs d'ordre selon l'activité principale (NAF) en 2020

Source : DREETS - traitement Carif-Oref Occitanie



Les OF dont l'activité principale est la formation continue d'adultes sont les principaux OF donneurs d'ordre, tant en termes de structures (36 % des OF, + 6 points sur un an) qu'en nombre de stagiaires (34 %, - 7 points sur un an).

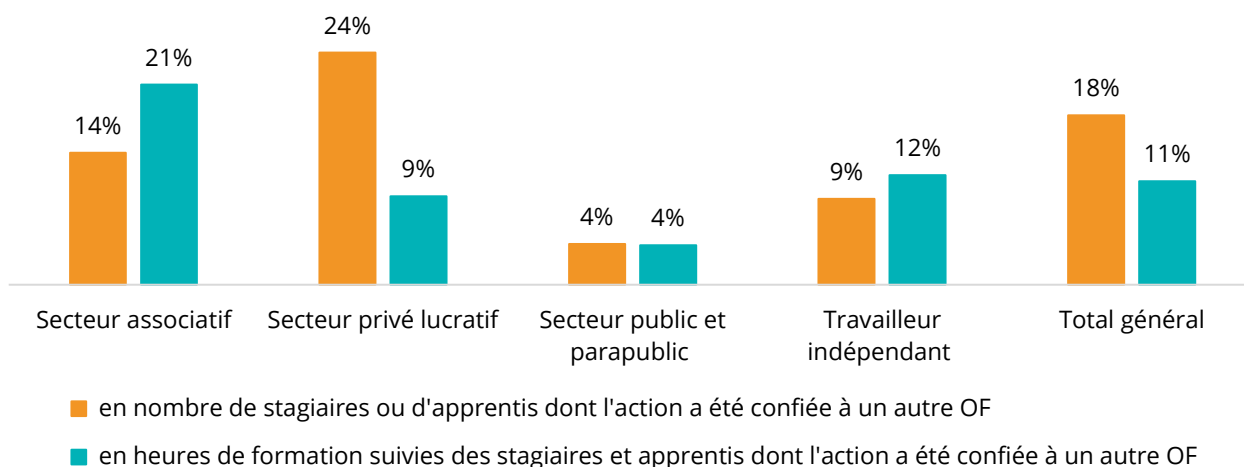
## Le bilan pédagogique des donneurs d'ordre

Au total, 288 609 stagiaires ont été confiés par des OF d'Occitanie à des sous-traitants en 2020, soit une baisse de 20 % sur un an. Ainsi, 18 % des stagiaires formés ont été concernés, proportion inchangée par rapport à 2019. Cela représente 4 % des stagiaires du secteur public et jusqu'à 24 % de ceux du secteur privé. Dans l'ensemble, un peu moins de 8,7 millions d'heures de formation leur ont été dispensées (soit 11 % du total). La durée moyenne des formations ressort ainsi à un peu plus de 30 heures, comme en 2019.

Les stagiaires confiés à des sous-traitants proviennent très majoritairement de donneurs d'ordre du secteur privé (76 % des stagiaires concernés) et effectuent des formations relativement plus courtes (28 % des heures suivies). Dans le même temps, les stagiaires en provenance du secteur associatif (14 % de l'ensemble) suivent des formations relativement plus longue (51 % des heures de formation).

### Part de l'activité confiée à d'autres OF par les OF donneurs d'ordre en 2020

Source : DREETS - traitement Carif-ORef Occitanie



Comme en 2019, la part la plus importante des stagiaires formés dans le cadre d'accords de sous-traitance provient d'OF donneurs d'ordre dont le siège social se trouve en Haute-Garonne (62 % des stagiaires concernés). L'Hérault affiche un ratio de 16 %, les autres départements étant peu représentés.

## Le bilan financier des donneurs d'ordre

Le montant des achats de prestation de formation et honoraires de formation par les OF donneurs d'ordre est ressorti à 117,4 millions d'euros en 2020 (- 9 % sur un an), ce qui représente 27 % de leurs charges totales. Le secteur privé concentre près de la moitié des dépenses de sous-traitance, suivi par le secteur associatif (39 %). Si le montant des achats de formations s'affiche globalement en baisse de 9 % sur un an, la situation est contrastée selon le statut juridique. Ainsi, ces dépenses diminuent fortement dans le privé (- 26 %) et pour les travailleurs indépendants (- 20 %), tandis qu'elles sont quasiment stabilisées dans le public (- 3 %) et qu'elles progressent fortement dans l'associatif (+ 28 %).



## Achats de prestations de formation et honoraire de formation par statut juridique

	Achats de prestation de formation et honoraires de formations en €	Répartition en fonction du statut juridique	Part des dépenses en sous-traitance des OF donneurs d'ordre sur l'ensemble de leurs charges
Secteur associatif	46 155 113	39%	30%
Secteur privé lucratif	57 617 269	49%	37%
Secteur public et parapublic	9 402 753	8%	8%
Structures individuelles	4 232 650	4%	25%
<b>Total général</b>	<b>117 407 785</b>	<b>100%</b>	<b>27%</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Parmi les OF donneurs d'ordre, 56 % ont réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 75 000 € en 2020 (contre 60 % en 2019). Seuls 6 % d'entre eux affichent un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 million d'euros. Enfin, 42 % des OF sont à la fois donneurs d'ordre et sous-traitants, ratio en progression de 10 points sur un an.

# Zoom sur les organismes de formation par apprentissage

## **Précaution de lecture :**

*L'immatriculation des Organismes de formation par apprentissage (OFA) n'étant pas terminée, les données concernant la formation par apprentissage ne sont pas exhaustives. La déclaration d'activité - et donc l'obligation de renseigner le BPF - n'a été effective à compter du 31 décembre 2021 pour les CFA. De fait, les bilans pédagogiques et financiers ne seront pas analysés dans cette partie.*

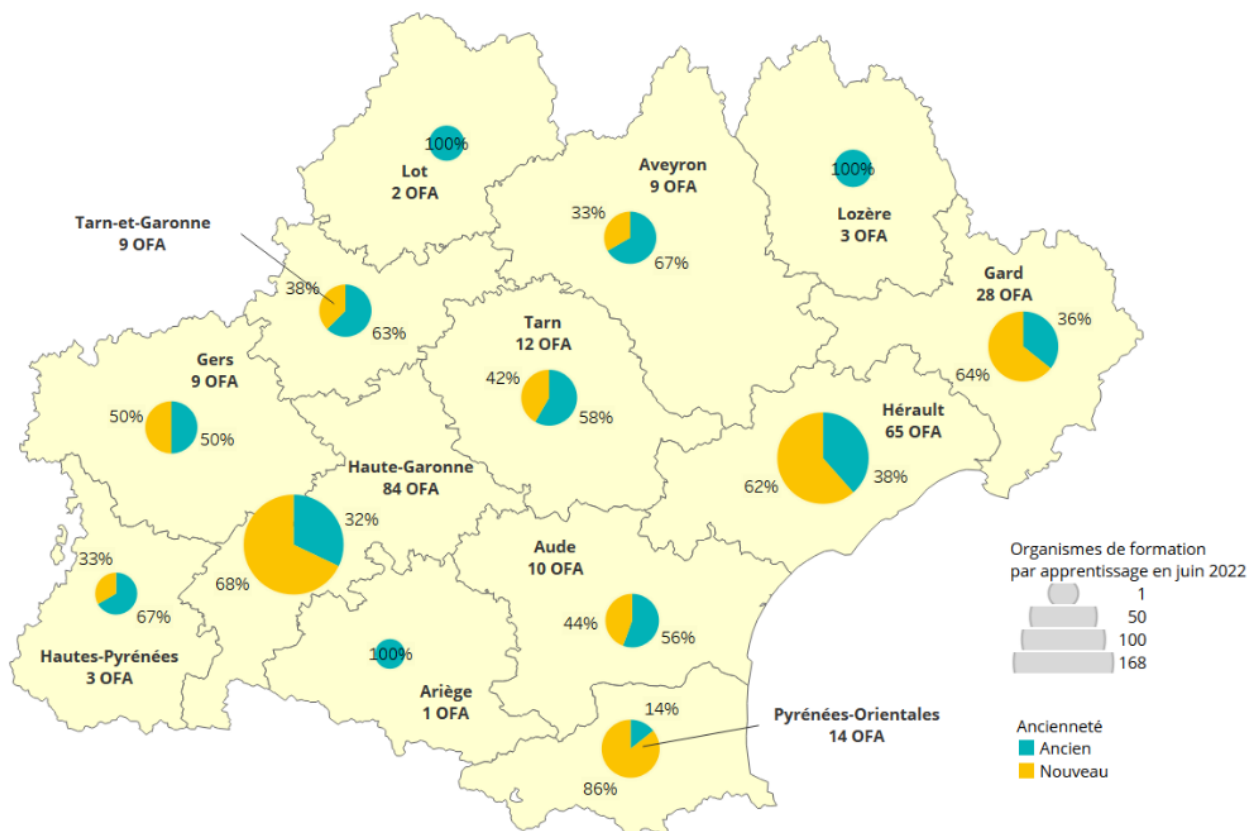
La réforme Avenir professionnel a profondément réformé la formation par apprentissage. Le marché de la formation par apprentissage s'est libéralisé. L'objectif est d'encourager les entreprises à employer et former des apprentis notamment en assurant une partie du financement des contrats d'apprentissage. De plus une aide unique est mise en place pour les entreprises de moins de 250 salariés souhaitant embaucher un apprenti pour une formation visant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle. D'un autre côté, l'âge limite pour prétendre à un contrat d'apprentissage est repoussé à 29 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap) et une aide financière est accordée aux apprentis majeurs. L'objectif ici est de faire un point sur les OF dispensant des formations par apprentissage en Occitanie.

## **Progression du nombre d'OF par apprentissage de 21 % en 2020**

Début juin 2022, l'Occitanie dénombre 249 OFA déclarés, contre 205 en avril 2021. Parmi eux, 146 sont considérés comme nouveaux. Les OFA sont essentiellement concentrés dans les départements de la Haute-Garonne (34 % du total), de l'Hérault (26 %) et du Gard (11 %). L'augmentation de leur nombre ces dernières années a accentué ce phénomène de concentration, puisque les nouveaux OFA se situent pour 78 % d'entre eux dans ces trois départements, alors que seulement 63 % des anciens s'y trouvaient auparavant.

## Nombre d'anciens et nouveaux OFA en Occitanie en juin 2022

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie



## Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://www.cariforefoccitanie.fr/territoires-secteurs-et-metiers/le-marche-de-la-formation-professionnelle/>



### Le marché de la formation professionnelle en Occitanie – Aperçu 2022

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Christelle SAMBOU

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de publication : décembre 2022